

CHARTRE DES ACTEURS du TOURISME DE LA SOMME
COVID-19 – SECURITE SANITAIRE
PURE ET SÛRE dans la SOMME



Dans le cadre de la pandémie COVID-19, les acteurs du tourisme du département de la Somme ont décidé d'établir la Charte « *Pure et Sûre* » permettant de distinguer les acteurs du tourisme qui s'engagent à respecter les exigences sanitaires pour la prévention et le contrôle de ce virus. L'objectif principal de cette démarche est de fédérer autour d'un marqueur commun les professionnels du tourisme dans la Somme garantissant des établissements sûrs et des conditions d'accueil optimales. Les professionnels du tourisme, engagés par cette charte commune, assurent leurs visiteurs qu'ils mettent tout en œuvre pour leur proposer un séjour en toute tranquillité.

La charte d'engagement :

- L'adhésion se fait sur base volontaire via Somme Tourisme
- La Charte se concentre principalement sur deux engagements : l'application des protocoles sanitaires et l'information des visiteurs.
- L'objectif est double : d'une part, sensibiliser les acteurs du tourisme sur la nécessité de se conformer aux exigences sanitaires dans la lutte contre la Covid-19 et d'autre part, constituer un outil de communication collectif qui permet d'accroître la confiance des visiteurs en amont et pendant leur séjour.

Les engagements : Les acteurs du tourisme qui signent cette charte s'engagent à :

- Respecter et mettre en œuvre toutes les obligations légales et recommandations officielles, propres à chaque activité en matière de sécurité sanitaire face à la lutte contre la Covid-19, appliquer les protocoles sanitaires établis par les différentes fédérations, filières et syndicats professionnels pour protéger clients et employés.
- Nommer un responsable des mesures et de leur suivi sur site.
- Informer activement les visiteurs des activités sécurisées et des professionnels engagés dans « Pure et Sûre ».
- Simplifier les réservations et les formalités.

La démarche : La Charte de la filière tourisme dans la Somme est une démarche d'adhésion soutenue par l'Agence de développement et réservation touristiques, Somme Tourisme. Elle ne peut engager sa responsabilité en cas de manquement du professionnel.

Outils de communication

La Charte elle-même et le logo de la Charte qui est déclinable sur tous les types de support comme le site internet, en autocollant ou en support papier.

Contact

Somme Tourisme 03.22.71.22.75 - email : l.vandepitte@somme-tourisme.com

Nom du Responsable et signature :

Le Président de Somme Tourisme
Franck Beauvarlet

Démarche soutenue par :

